

FINANCES

Dix ans après, peut-on éviter une nouvelle crise ?

Dix ans après la secousse financière de 2008, de multiples menaces pèsent sur l'économie mondiale. Au point que beaucoup de spécialistes jugent une nouvelle tempête inévitable. Sommes-nous prêts, cette fois, à l'affronter ? Malgré des réformes utiles, il est permis d'en douter...

La preuve par cet inventaire des risques & solutions.

par **Frédéric Niel** & illustrations **Manu Boisteau**





2

Italie en crise

S'il continue d'aggraver son déficit, le gouvernement élu en 2018 ne pourra plus emprunter sur les marchés. Une crise de la dette publique (2300 milliards d'euros, soit 132% de son PIB) de la quatrième économie européenne serait bien plus grave que celle de la Grèce. Jusqu'à menacer l'euro et même l'Union ?

1 Krach boursier

La Bourse de New York (États-Unis) n'a jamais connu une hausse aussi longue, avec des valorisations d'entreprises sans rapport avec leur rentabilité réelle. Plus dure sera la chute.



3

Pays émergents en rade

Les fameux BRICS (Brésil, Russie, Inde, Chine, Afrique du Sud) et d'autres pays émergents, comme la Turquie, connaissent diverses formes de crise. Or, ces pays sont devenus des locomotives de la croissance mondiale.



Quelle allumette mettra le feu aux poudres ?



5

Pétrole plus cher

Une hausse du prix du baril ébranlerait l'économie mondiale. Elle pourrait venir d'un bras de fer États-Unis/Iran, qui bloquerait le golfe Persique. À surveiller aussi, la bulle d'investissements non rentables dans le gaz et le pétrole de schiste américains.



6

Cyber-risque

Une intrusion criminelle dans le système informatique d'un établissement financier le déstabiliserait au point de provoquer une panique des épargnants et une faillite.



7

Mais aussi

Krach obligataire (lié aux dettes publiques mais aussi à la dette des entreprises qui a doublé en dix ans à la faveur de taux d'intérêt bas) ; crise du dollar ; attentat terroriste majeur ; guerre USA-Chine ; faillite de la Deutsche Bank ou d'une autre grande banque « systémique », etc.



➤ SOUTIEN AUX BANQUES

FACE À LA CRISE FINANCIÈRE venue des États-Unis en 2008, « les banques centrales et les États ont sauvé le système bancaire en rachetant en partie sa dette et en garantissant des prêts à faible taux d'intérêt, rappelle Grégoire Niaudet, auteur d'un rapport sur la crise pour le Secours catholique (1). C'était nécessaire sur le moment, mais cette aide temporaire est devenue durable et a entraîné de nouveaux risques ». Jacques de Larosière (2), ex-patron du Fonds monétaire international, puis de la Banque de France, le résume d'une formule lapidaire : « La crise provenait d'un excès d'endettement mais le remède à la crise a été : encore plus d'endettement ! » Du coup, avertit Laurence Scialom, professeure d'économie à l'université de Paris-Nanterre, « les États sont aujourd'hui trop endettés pour sauver à nouveau le secteur bancaire ».

FONDS PROPRES DOUBLÉS

Les banques doivent désormais conserver environ deux fois plus de fonds propres qu'avant, afin de compenser d'éventuelles pertes non anticipées (en plus des provisions pour les pertes anticipées). « Hélas, estime Laurence Scialom, c'est encore insuffisant pour les protéger d'un choc similaire à celui de 2008. Surtout qu'on a laissé les banques libres de calculer elles-mêmes en partie ce ratio ! » Pas d'inquiétude, réagit Marie-Anne Barbat-Layani, directrice générale de la Fédération bancaire française (FBF), « les nouvelles règles imposées après la crise permettront aux banques de disposer d'assez de liquidités pour faire face », en cas de besoin. Sans parler de dispositifs garantissant, par exemple, à chaque déposant de pouvoir récupérer jusqu'à 100 000 euros en cas de faillite de sa banque.

RÉGULATION RENFORCÉE

Pour limiter les spéculations dangereuses, le contrôle des activités bancaires a été durci en Europe, avec un Haut Conseil de stabilité financière et un superviseur unique auprès de la Banque centrale européenne (BCE). Créée en 2014, l'Union bancaire prévoit qu'une banque

en difficulté soit aidée par ses créanciers et ses actionnaires. Insuffisant, juge Laurence Scialom, qui voudrait interdire purement et simplement les produits financiers « dangereux », comme les « produits dérivés » complexes qui n'ont pas d'utilité immédiate et évidente pour l'économie réelle. « Comme avec les médicaments, une institution indépendante devrait certifier les produits financiers avant de les mettre sur le marché », préconise, lui aussi, Marc Chesney (3), professeur à l'université de Zurich (Suisse). Un rêve impossible sans accord international. En 2018, Emmanuel Macron a déclaré vouloir « reprendre le combat pour la régulation financière », sans préciser comment.

SÉPARATION DES ACTIVITÉS BANCAIRES

Distinguer banques de dépôt et banques d'affaires serait la « mère de toutes les réformes », affirme Laurence Scialom. « En France, dit la professeure, on n'a presque rien fait car le lobby bancaire a convaincu les pouvoirs publics de protéger les intérêts de nos "champions nationaux" face à leurs concurrents étrangers. » Du coup, selon Marc Chesney, « les principales banques du monde, encore plus grandes aujourd'hui qu'en 2008, sont persuadées que les États ne les abandonneront jamais, quels que soient les risques qu'elles prennent dans le cadre de la finance-casino ». Marie-Anne Barbat-Layani, de la FBF, assure au contraire que les banques françaises ont bien résisté au choc de 2008 parce qu'elles étaient des banques « universelles », diversifiées, actives dans le détail, le prêt aux entreprises, l'assurance, la gestion d'actifs, etc. « La loi Moscovici de 2013 a réglé ce problème en obligeant les banques françaises à confier à une filiale leurs activités spéculatives sur comptes propres », affirme-t-elle.

TAXER LES TRANSACTIONS FINANCIÈRES

Cette taxe pénaliserait les investissements de court terme les plus spéculatifs. Pour l'économiste Marc Touati, elle ferait simplement fuir les investisseurs vers d'autres pays. Le professeur Marc Chesney, au contraire, défend l'idée d'une microtaxe sur tous les paiements électroniques. Avec ses partenaires, il organise une campagne pour le lancement d'une

initiative populaire en Suisse. Concrètement, il s'agit d'organiser une votation en faveur d'une taxe de 0,1% sur toutes les transactions électroniques. Pour le reste du monde, cela prendra un peu plus de temps... Grégoire Niaudet, du Secours catholique, y est aussi favorable. « Hélas, on a raté le moment de réformer en profondeur après la crise de 2008. Une fois les banques sauvées, il était plus difficile de leur imposer les réformes nécessaires. »

ALORS, LA FRANCE EST-ELLE PRÊTE ?

Les avis divergent tellement qu'il faudra attendre la prochaine crise pour savoir qui avait raison ! « Peut-être y aura-t-il d'autres tempêtes mais à ce jour nul ne peut prédire une crise majeure, explique Marie-Anne Barbat-Layani (FBF).



Nos banques, déjà très solides à l'époque, sont encore mieux préparées et plus contrôlées qu'en 2008. Certains risques existent mais ils viennent d'ailleurs : incertitudes géopolitiques, criminalité informatique, etc. » (Voir dessin p. 18-19.) De son côté, Marc Touati (4), président du cabinet ACDEFI, juge une crise inévitable à court terme. « Ces dernières décennies, souligne-t-il, chaque crise était due à une bulle particulière – Internet en 2002, immobilier et « subprime » en 2008, etc. Aujourd'hui, plusieurs bulles spéculatives risquent d'éclater en même temps. » Selon lui, trois pays disposent de marges de manœuvre pour moins souffrir d'une telle tempête : « L'Allemagne grâce à ses excédents, les États-Unis grâce à leur plein-emploi et leur croissance forte, et la Chine avec ses 3 000 milliards d'euros de réserves de change. Fragile, l'économie française est beaucoup plus exposée. » Nous voilà avertis. ●

(1) Lire le rapport sur Internet : lafinanceauxcitoyens.org.

(2) À paraître en novembre : Les 10 préjugés qui nous mènent au désastre, Éd. Odile Jacob, 150 p. ; 22,90 €.

(3) Auteur de *La crise permanente, 2018*, Éd. Quanta, 150 p. ; 9,90 €.

(4) Auteur d'*Un monde de bulles*, Éd. Bookelis, 200 p. ; 17 €.



QUESTIONS À...

DANIEL COHEN

Économiste.

“Le règne de la cupidité doit finir”

Daniel Cohen, fondateur de l'École d'économie de Paris, retrace de manière très claire, dans son dernier ouvrage*, un demi-siècle de mutations de notre société.

Quelles sont les racines des crises financières contemporaines ?

Il faut remonter à la fin des « Trente Glorieuses », années de croissance économique d'après-guerre. Même si les acteurs de mai 1968 dénonçaient alors une société trop hiérarchisée, les inégalités de

classe étaient relativement modérées : les ouvriers croisaient les patrons dans l'usine et pouvaient espérer acheter, eux aussi, une voiture et d'autres biens de consommation. Ce rêve se fracasse dans les années 1970, aussi bien au niveau économique qu'idéologique. La crise de 1973 et



- la récession qui l'accompagne – quand l'Europe achève son rattrapage économique des États-Unis – déclenche un besoin moral de tradition et de protection chez une partie de la population.

Que change cette révolution conservatrice ?

Autour de 1980, la Première ministre britannique Margaret Thatcher et le président américain Ronald Reagan, vite imités par d'autres dirigeants, prétendent réhabiliter la valeur travail, accusent l'État providence d'inciter à la paresse et dérèglent la finance internationale. Loin des valeurs affichées, la cupidité triomphe chez les chefs d'entreprise et les actionnaires. Le système crée d'immenses richesses mais elles profitent surtout aux plus aisés, particulièrement dans la finance. Les inégalités explosent. Pour maintenir son pouvoir d'achat, la classe moyenne doit s'endetter. Aux États-Unis, elle y est encouragée par des prêts de types nouveaux, comme les fameux prêts

hypothécaires « subprime » à l'origine du krach immobilier et financier de 2008. Les établissements de crédit en vendent à tour de bras, même à des personnes insolvables : ils ne se soucient pas d'être remboursés car ils les revendent sur les marchés financiers, en changeant juste l'apparence, comme un mistigri qu'on se repasse. Jusqu'au jour où les taux d'intérêt remontent, ruinant beaucoup d'emprunteurs et de grands établissements...

Pourquoi les perdants de cette histoire votent-ils souvent contre leurs intérêts, pour Donald Trump par exemple, qui baisse les impôts des riches aux États-Unis ?

Ces bouleversements économiques s'accompagnent de mutations sociales graves, avec un délitement des liens sociaux. Beaucoup de gens se sentent seuls au monde, abandonnés des élites et du « système ». Ils n'ont même plus le sentiment d'appartenir à une classe sociale. Selon

une enquête de Sciences-Po, certains de ces électeurs, attirés par la gauche radicale, restent attachés à la redistribution par l'impôt et les dépenses publiques. D'autres, séduits par le populisme de droite, voudraient baisser les impôts, ne plus redistribuer l'argent public aux « assistés » et fermer les frontières. Parfois, les deux s'allient, comme en Italie avec le Mouvement 5 étoiles (M5S) et la Ligue, malgré des programmes contradictoires.

La prochaine crise peut-elle relancer le balancier dans l'autre sens, vers plus de régulation de l'économie et une réduction des inégalités ?

Il est sans doute trop tôt pour le dire. Pour l'heure, les principaux changements viendront des technologies numériques, notamment l'intelligence artificielle (IA). Aggraveront-elles les inégalités entre une classe de super-riches, propriétaires de ces outils, et un prolétariat paupérisé, remplacés par des robots ou des logiciels ? Pour ma part, je pense que l'on peut éviter ce scénario de cauchemar. Bien des métiers où le lien humain reste essentiel – infirmières, enseignants, etc. – ne disparaîtront pas s'ils savent utiliser l'IA pour évoluer. Au XIX^e siècle, les révolutions technologiques ont d'abord appauvri les ouvriers avant de les soulager dans un second temps. Le XXI^e siècle verra, j'espère, un tel renversement, au bénéfice de classes moyennes aujourd'hui malmenées. Le règne de la cupidité doit finir ! ●

* Auteur d'Il faut dire que les temps ont changé. Chronique (fiévreuse) d'une mutation qui inquiète, Éd. Albin Michel, 224 p. ; 19 €.